

ORIGINES ET ÉVOLUTION DE LA CRISE CASAMANÇAISE (1949-2006)

SENE Aliou

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Département d'Histoire et de Géographie

liquelac@gmail.com

FAYE Valy

Maître de Conférences

Enseignant-Chercheur

Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Département d'Histoire et de Géographie

valifaye@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse les origines et l'évolution de la crise casamançaise. Il est un recueil de témoignages oraux recueillis à Ziguinchor, Bigniona, Gambie, Bissau, et Dakar ; de récits et d'informations provenant de thèses, d'articles et d'archives d'institutions. Les résultats obtenus montrent une imbrication très forte entre le politique, le social, l'aspect culturel et le déterminisme géographique dans le conflit casamançais. Pour capitaliser les mécontentements et réussir la mobilisation, le Mouvement des forces démocratiques de Casamance fait recours au *boekin* (culte animiste diola), à l'activisme culturel et social, et aux combats. Ainsi, l'utilisation d'une institution animiste relève de la stratégie politique : il permet de légitimer la revendication indépendantiste, en l'inscrivant dans le réseau coutumier et en lui donnant une coloration traditionnelle. Face à ces revendications, l'Etat du Sénégal va adopter un ensemble de mesures: réponses répressives, judiciaires militaires, découpages administratifs de la Casamance et dialogue interculturel et interethnique.

Mots clés: Origine, Crise, Casamance, Revendication, Dialogue

Abstract :

This article analyzes the origins and evolution of the Casamance crisis. It is a collection of oral testimonies collected in Ziguinchor, Bigniona, Gambia, Bissau, and Dakar; stories and information from theses, articles and institutional archives. The results obtained show a very strong intertwining between the political, the social, the cultural aspect and the geographical determinism in the Casamance conflict. To capitalize on discontent and succeed in mobilization, the Movement of Democratic Forces of Casamance uses *boekin* (diola animist worship), cultural and social activism, and combat. Thus, the use of an animist institution is a matter of political strategy: it makes it possible to legitimize the independence claim, by inscribing it in the customary network and giving it a traditional coloring. Faced with these claims, the State of Senegal will adopt a set of measures: repressive responses, military judiciary, administrative divisions of Casamance and intercultural and interethnic dialogue.

Keywords: Origin, Crisis, Casamance, Claim, Dialogue

Introduction

La Casamance est la périphérie méridionale du Sénégal, elle est divisée en trois régions administratives, culturellement et géographiquement différentes : la région de Ziguinchor qui correspond à la basse-Casamance, la région de Sédhiou à la moyenne-Casamance et la région de Kolda à la haute-Casamance. Au début des années 1980, le Sénégal est secoué par la crise casamançaise. Celle-ci relève d'un problème politique colonial et postcolonial; l'isolement de la région était de plus l'une des causes de la revendication indépendantiste du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (J.-C. Marut, 2010, p. 250). Depuis l'indépendance du Sénégal, une partie des Casamançais ne s'est pas reconnue dans le Sénégal indépendant. La colonisation tardive et spécifique de la Casamance et sa séparation du reste du Sénégal par la coupure gambienne ont suscité la naissance du sentiment casamançais.

De ce fait, l'appartenance de la Casamance au Sénégal a toujours suscité une polémique et renforcé la revendication indépendantiste du MFDC. Le soutien supposé ou réel apporté au MFDC par les pays voisins confère à la crise casamançaise une dimension sous-régionale. Ainsi, les maquisards du MFDC, retranchés aux frontières entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau, utilisent ces pays voisins comme zone de repli et d'approvisionnement¹. Les hésitations de la France à rattacher la Casamance à la colonie sénégalaise ou d'en faire une colonie indépendante constituent un élément sur lequel s'appuie le MFDC. L'administration particulière de la Casamance par rapport aux autres cercles de la colonie sénégalaise ne pouvait pas ne pas faire penser à une colonie indépendante, d'autant plus qu'elle était dotée d'une autonomie économique et financière. Ainsi, le MFDC considère que la Casamance était administrée avec le Sénégal, mais qu'elle ne faisait pas partie de la colonie sénégalaise. Les manquements de l'administration sénégalaise et la surexploitation des ressources forestières et foncières sont la cause de la manifestation de mécontentement du 26 décembre 1982 qui a scellé définitivement le conflit casamançais.

Mais depuis le début des années 2000, le conflit est entré dans une dynamique de paix avec l'arrivée au pouvoir d'Abdoulaye Wade. Quelle est la place de l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale dans le conflit casamançais ? Existe-t-il une corrélation entre l'affirmation identitaire et la revendication indépendantiste ? Quelles sont les mesures administratives prises par l'Etat du Sénégal entre 1982 et 2006 ?

Ainsi, nous avançons l'hypothèse selon laquelle la crise casamançaise relève d'un problème de politique coloniale, postcoloniale et l'isolement de la région est l'une des causes de la revendication indépendantiste du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Et la colonisation tardive et spécifique de la Casamance et sa séparation du reste du Sénégal par la coupure gambienne ont suscité des revendications.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons eu recours aux données recueillies lors de nos enquêtes en Casamance, en Gambie et en Guinée Bissau. Nous avons aussi exploité et examiné quelques travaux des chercheurs en sciences humaines et sociales sur l'histoire de la Casamance.

Le cadre chronologique dans lequel s'inscrit notre étude part de 1949 à 2006. Au début de l'année 1949 le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) cherche à se positionner sur sa capacité à identifier et à défendre les intérêts des habitants de la Casamance. L'année 2006 marque l'utilisation d'une nouvelle approche dans le processus de paix en Casamance. Ainsi, une approche civile et culturelle autour de la paix bénéficie à l'Etat sénégalais dans la dynamique de paix en Casamance. Notre objectif est de comprendre les origines historiques et l'évolution de la

¹ Entretien avec Sidy Khayru Diédhiou, menuisier à la retraite, âgé de 84 ans, Diabir, décembre 2012.

crise casamançaise. Le but est de proposer quelques pistes de réflexions permettant aux populations mal informées de dépasser de façon critique leurs propres représentations afin de comprendre les motivations des deux acteurs du conflit.

1. La revendication indépendantiste (1960-1980)

1.1. La montée en puissance de l'activisme culturel des élites locales

La Sénégambie méridionale, incluant une partie de la Gambie et des Guinées, correspondait à un espace d'échanges économiques, sociaux, politiques et culturels, ayant donné lieu à différentes configurations politico-spatiales (Boubacar Barry, 1998). Dans le dernier quart du 19^e siècle, au moment où les Français, installés en plusieurs points du fleuve Casamance depuis 1827, entreprennent la conquête d'une partie de cette zone, aucune unité politique, territoriale ou identitaire ne correspond à l'ensemble de la Sénégambie méridionale, ni même, à l'échelon plus local, aux espaces qui vont donner le district colonial de Casamance. Ces espaces constituaient, au moment de la conquête coloniale, trois différentes zones d'intégration et de peuplement : l'est, la Haute Casamance soudanienne était le domaine des Peul sédentaires éleveurs et cultivateurs ; à l'ouest, la Basse-Casamance, à la fois domaine des terres basses inondables des bassins fluviaux, parcourue par un réseau complexe de marigots et bordée par la mangrove et la forêt guinéenne, et domaine de bas plateaux, correspondait principalement aux terroirs de sociétés forestières et rizicoles, les Baïnok et les Diola ; au centre, la Moyenne Casamance, dont les caractéristiques écologiques proches de ceux des bas plateaux de la Basse-Casamance vont en s'atténuant fortement, était habitée minoritairement par les Balant, populations issues de l'espace guinéen, et majoritairement par les Manding. L'union des espaces casamançais et leur transformation en territoire colonial va prendre plusieurs décennies. Au sud, la France négocie avec le Portugal la cession du poste de Ziguinchor et la délimitation de la frontière avec la Guinée portugaise en 1886². Mais au nord, la présence de la colonie anglaise, la Gambie, qui coupe le Sénégal en deux, freine considérablement le contrôle français de la Casamance avec laquelle les communications sont difficiles. Alors que la conquête et l'organisation du nord de la colonie du Sénégal sont déjà pratiquement achevées, ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle que les Français se consacrent véritablement celles de la Casamance.

A cause de son éloignement du chef-lieu de la colonie, des difficultés de la conquête, et de la spécificité de ses potentialités économiques, la Casamance est constituée en « district », c'est-à-dire en un organe territorial et administratif au-dessus du « cercle », le cercle étant ailleurs au Sénégal la circonscription administrative la plus large en vigueur. Dirigé par un administrateur supérieur délégué du gouverneur de la colonie du Sénégal, le district reste en vigueur jusqu'en 1939 (ANS, 1944, 13 G 13). A partir de cette date, la Casamance est découpée en deux cercles et ne constitue plus ni une unité ni une circonscription administrative originale au sein de la colonie. En 1944, les deux cercles sont donc réunis en un unique et large cercle, correspondant aux limites de l'ancien district. Jusqu'à l'indépendance du Sénégal en 1960, si la Casamance ne récupère pas le statut de district, elle garde l'unité territoriale et administrative mise en place au 19^e siècle par les

² Le 12 mai 1886, les Français et les Portugais ont signé une convention d'échange de territoires qui fit passer Ziguinchor, dans les limites fixées par la convention, sous la tutelle coloniale française. Les Portugais étaient présents en Casamance depuis le milieu du XV^e siècle, même si c'est en 1645 seulement qu'ils y installèrent leur premier comptoir commercial. Et c'est à cette date aussi que la ville de Ziguinchor fut fondée, en même temps que celle de Farim située en Guinée portugaise, actuelle Guinée-Bissau. Ziguinchor dépendait administrativement de la région de Cacheu. La signature de la convention est intervenue après de nombreuses péripéties et 241 ans de présence portugaise dans cette partie du Sénégal.

Français. A l'indépendance, la région de Casamance se substitue au cercle³. Au cours de leur présence dans la partie méridionale du Sénégal, administrateurs locaux et commerçants français ont en effet développé l'imagination d'une unité casamançaise et d'un particularisme casamançais: il y a la représentation d'une cohérence territoriale, géographique et humaine de la Casamance « guinéenne » qui est alimentée et alimente le processus de différenciation de la Casamance du reste d'un Sénégal « sahélien ». Sur ces arguments géographiques et culturels, administrateurs supérieurs et colons s'allient pour réclamer une plus large autonomie du District. Il ne s'agit nullement de nationalisme : les porteurs de ce projet sont des européens dont l'idée qu'ils ont de la Casamance, totalement exogène, n'a rien à voir avec une identification à une nation casamançaise. Les motivations de ce projet sont principalement d'ordre politique et économique et dans ces revendications, le « colonisé » ne joue aucun rôle. Ces demandes vont d'un élargissement des fonctions de l'administration supérieure à la création d'une colonie autonome (par rapport à la colonie du Sénégal), en passant par des revendications intermédiaires. Réitérées tout au long de la présence française en Casamance, elles sont restées infructueuses: les gouverneurs du Sénégal n'y voient aucun avantage pour le projet colonial (S. A. Dalberto, 2005, p. 654) et progressivement s'attachent à normaliser l'administration de la Casamance (suppression du district). Néanmoins, elles laissent en héritage une série de pratiques et de représentations.

1.2. Processus endogène de socialisation et de production d'une « communauté »

Parallèlement à la procédure exogène de création et de différenciation de la Casamance, se réalise un processus endogène de socialisation, de production d'une communauté dans les cadres territoriaux, c'est-à-dire sénégalais mais aussi casamançais. Ces socialisations s'effectuent principalement en ville, à Ziguinchor, le chef-lieu du district puis de la région, aussi bien qu'à Dakar, la capitale de l'AOF puis du Sénégal. A Dakar, les Sénégalais du nord englobent dans une commune représentation les populations de la Casamance, qui constituent pour eux, à l'instar des représentations du colonisateur français, leur altérité.

Ces socialisations casamançaises se développent aussi à l'occasion de l'ouverture de l'espace politique colonial à partir de 1946⁴. Cette ouverture se caractérise par le droit d'élire des représentants à différentes assemblées et va engager, pour la première fois depuis l'installation coloniale, un débat sur la représentation des populations, dans des configurations territoriales et sociales nouvelles, issues de la territorialisation coloniale. Selon S. A. Dalberto (2005), « la configuration coloniale de la Casamance se trouve en outre confirmée par la nouvelle géographie électorale: la circonscription électorale de Casamance » est la seule des nouvelles circonscriptions électorales collant exactement au cercle de Ziguinchor (ancien District de Casamance), tandis que les trois autres, Fleuve, Voie Ferrée et Sine-Saloum, restructurent le reste de la colonie du Sénégal. L'élection des conseillers généraux en décembre 1946 ancre donc politiquement le cercle de Ziguinchor qui définit un nouveau territoire politique local et une nouvelle communauté d'intérêts et de représentation. Les premiers conseillers élus, parachutés depuis Dakar, sont rapidement remis en cause par une nouvelle génération d'élites scolaires locales. Ces dernières forment au début de l'année 1949 le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Faisant valoir le fait que tous les habitants du cercle partagent des intérêts communs, le MFDC cherche à se positionner sur sa capacité à les identifier et à les défendre, et se présentait comme les vrais

³ Pendant cette période coloniale, les différentes parties du territoire ont connu plusieurs décompositions et recompositions, en fonction des conquêtes et des résistances et hostilités des populations et surtout des stratégies adoptées par les colonisateurs pour d'abord mieux contrôler et ensuite apaiser les régions conquises.

⁴ Voir l'article de Séverine Awenengo Dalberto sur La première carte d'identité d'Afrique occidentale française (1946-1960) : identifier et s'identifier au Sénégal au temps de la citoyenneté impériale.

autochtones de la Casamance, «de naissance, de cœur, de vie et d'expérience» (Paul Ignace Coly, 2002). Leur alliance avec le parti de Léopold Sédar Senghor, qui se déploie sur l'ensemble de la colonie du Sénégal, aboutit à la dissolution du mouvement au milieu des années 1950⁵.

Les leaders politiques casamançais vont continuer à être très actifs dans le parti de Senghor au cours des années 1960 et 1970. En 1958, au moment du referendum⁶ sur la « Communauté française », qui doit définir les relations entre les colonies et la métropole, les Français, craignant que le Sénégal ne vote « non » à ses propositions, font secrètement pression sur les élus casamançais afin de se garantir les voix du sud, notamment parce qu'elles peuvent peser sur le résultat général.

L'administrateur du cercle propose un marché aux élus casamançais : en cas de vote négatif au Sénégal mais positif dans la portion casamançaise, la France détachera la Casamance du Sénégal. Toutefois, lorsque l'ensemble du Sénégal se rallie au vote positif (ce qui annule de fait le marché) il n'y a aucun retournement de leur part et aucune revendication séparatiste⁷. Au contraire, les leaders casamançais vont nettement participer à la mise en place du Sénégal indépendant (Vincent Foucher, 2003, p. 386). Au cours des années 1960-1980, cette imagination se trouve renforcée par l'activisme culturel des élites locales qui cherchent à relayer la contestation et l'affirmation identitaire pour les utiliser dans une perspective de lutte politique légale.

2. Les conséquences de l'activisme culturel et de la manifestation du 26 décembre 1982

La récupération politique des manifestations de Ziguinchor est rendue possible grâce à plusieurs raisons : la voie sénégalaise semble bloquée, politiquement mais aussi socialement ; la fonction publique, avec les politiques d'ajustement structurel, a drastiquement réduit ses effectifs et donc les perspectives d'emploi pour une génération de scolarisés. Ainsi, ces élites se sont engagées dans des constructions identitaires casamançaises, par le biais d'un activisme culturel et social croissant. A la fin des années 1970, *Kelumak*⁸, l'association culturelle diola, *Esukolal* contribua à fédérer les élites comme Mamadou Nkrumah Sané qui rencontra au début des années 1980, Augustin Diamacoune Senghor⁹, un abbé charismatique dont l'intérêt pour l'histoire casamançaise s'est accru. Nkrumah utilisa ainsi, les réseaux d'*Esukolal*, du puissant club des supporters de l'équipe de football casamançaise et des instituteurs joola, pour créer et structurer le mouvement (Mamadou Nkrumah Sané et Augustin Diamacoune Senghor, 1999 et 2006). Avec quelques camarades, il organise la première réunion à Ziguinchor, chez Sanoune Bodian, un responsable ziguinchorois du comité *Allez-Casa*, qui avait flirté avec le Parti démocratique sénégalais (opposition) puis le parti socialiste (parti au pouvoir) et avait été victime des expropriations foncières. Lorsque Sané¹⁰ rentre en France, les réunions continuent à Ziguinchor, sous le couvert des rencontres dominicales du Casa-Sport. Plus tard, elles se tinrent à Diabir, dans les « bois sacrés », où un serment est fait à un *boekin* (culte animiste diola) dévolu à la cause du MFDC.

⁵ Séverine Awenengo Dalberto, «Le conflit casamançais. Matrices, émergence et évolutions», *Revista de Política Internationala*, n°XI-XII, 2008, pp. 116-145.

⁶ Le référendum sur la constitution de la Ve République et la Communauté a lieu le 28 septembre 1958 et le oui s'impose en AEF et en AOF, à l'exception de la Guinée, le vote du Sénégal fut positif et la Casamance n'est pas détachée.

⁷ Pour un approfondissement de cet épisode méconnu (même par les indépendantistes) de l'histoire du Sénégal, voir Séverine Awenengo Dalberto (2005), chapitre quatre.

⁸ Entretiens entre Séverine Awenengo Dalberto et Mamadou Nkrumah Sané, Paris et Ziguinchor, entre 1999 et 2006.

⁹ L'abbé Diamacoune Senghor est mort le 14 janvier 2007 des suites d'une maladie, à l'âge de 78 ans, à l'hôpital militaire Val de Grâce, à Paris, où il était hospitalisé depuis octobre 2006.

¹⁰ Sous le coup d'un mandat d'arrêt depuis 1997, Mamadou Nkrumah Sané est exilé à Paris depuis 20 ans.

L'utilisation d'une institution animiste diola a permis une forte mobilisation. Le recours au *boekin* relève également de la stratégie politique : il permet de légitimer la revendication indépendantiste, en l'inscrivant dans le réseau coutumier et en lui donnant une coloration « traditionnelle » ; par ce biais, il facilite aussi la connexion avec les doyens et les villageois puisqu'il traduit la revendication dans un langage qui leur est familier et permet de les impliquer selon leurs propres usages. Ce mode de connexion entre les jeunes et les aînés n'est pas inédit. Les jeunes, par exemple, ont l'habitude de demander à leurs aînés d'intercéder en leur faveur auprès des *boekin* à l'occasion des matches du Casa-Sport. C'est le même réseau et la même pratique qu'utilisent les fondateurs du nouveau MFDC pour attirer une partie de ses militants. Car il existe à cette époque beaucoup de mécontentements dans le département de Ziguinchor susceptibles de constituer une base de mobilisation pour le MFDC. Les réunions s'élargissent à de nouveaux sympathisants, convaincus, sensibles ou simplement curieux du message délivré par le noyau dur du MFDC.

Le 19 décembre 1982, une dernière réunion est convoquée à Diabir¹¹. Sané, rentré de France, y participe mais Diamacoune est tenu à l'écart des activités du mouvement¹². L'auditoire est important et il y a même quelques policiers qui se tiennent à l'écart et observent la réunion. Une marche est programmée pour le 25 décembre et des tracts sont distribués, signés du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. Une vague d'arrestation des principaux leaders du nouveau mouvement va précéder la manifestation mais ne parvient pas à l'empêcher, révélant ainsi que le relais a été assuré et, en conséquence, que la cause indépendantiste est non seulement entendue mais également relayée, donc investie (M. Evans, 2004, p. 15). Ces arrestations contrastent avec le relatif climat de quiétude qui a prévalu lors de l'organisation du mouvement, effectuée dans la discrétion plus que dans le lourd secret. En outre, les écrits et les positions de l'abbé Diamacoune, reproduits dans les tracts saisis par la police, sont à l'époque connus (Mémoire de la LD/MPT, 1990). Composé de quelques centaines à plusieurs milliers de personnes, selon les estimations, le cortège se dirige vers la gouvernance. Quelques manifestants portent des pancartes sur lesquelles est inscrit « Casamance libre » ; d'autres entreprennent de remplacer les drapeaux sénégalais des établissements publics par des drapeaux blancs. De nombreux hommes défilent en tenue de paysan diola, certains boivent du vin de palme et tous sont munis de gris-gris. Les femmes, vêtues de pagnes blancs et munies d'amulettes et de calebasses sur lesquelles elles frappent, sont nombreuses à participer et beaucoup se retrouvent placées à la tête du rassemblement (P. Geschiere et J. Van der Klei, 1987, p. 315). Ce positionnement est stratégique, sans doute décidé par les leaders du MFDC: il donne à la manifestation un caractère pacifique, donc légitime, celle-ci étant « emmenée » par des mamans.

En outre, les organisateurs ont pensé, à raison, que les gendarmes ne pourraient pas tirer sur les femmes. Il y a néanmoins quelques incidents, alors que le cortège passe devant la gendarmerie, entre les forces de l'ordre et les manifestants qui font plusieurs blessés : un gendarme décéda de ses blessures. Pour les manifestants, la Casamance n'a jamais été « intégrée » au Sénégal par le colonisateur, seulement « associée », ce qui n'est historiquement pas correct, car le district de Casamance, bien qu'original, faisait partie de la colonie du Sénégal. Les manifestants font aussi valoir l'existence d'un contrat passé entre les leaders sénégalais et casamançais (MFDC) en 1962

¹¹ Diabir, est un village devenu, du fait de l'urbanisation galopante, un quartier de la commune de Ziguinchor. C'est dans ce village que le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (Mfdc) a tenu sa dernière réunion, celle qui a précédé la grande marche du 31 décembre 1982. Une forêt sacrée où tous ceux qui ont participé à la rencontre ont fait le serment de ne pas révéler ce qui s'y est déroulé. Au départ ce sont les supporters du Casa Sport qui se réunissaient entre l'aéroport et l'actuel dispensaire des belges.

¹² Entretien réalisé par Aliou Sène auprès de Abdou Diédhiou, réfugié âgé 57 ans, Soma, Gambie, décembre 2012.

pour une association de 20 ans, constat que les Casamançais, en 1982, ne veulent plus renouveler (MFDC, 1982).

Les affrontements avec les forces de l'ordre font probablement plusieurs centaines de morts : entre 19 et 25 morts parmi les assaillants¹³. Au cours des jours suivants, plus d'une centaine de personnes sont arrêtées à Ziguinchor, mais également dans le département d'Oussouye et de Bignona. Le « décembre rouge » de l'année 1983, tel qu'il a été appelé, radicalise le mouvement et arme la revendication : Atika¹⁴ (flèche combattant, en diola), la branche armée du mouvement est constituée dans la campagne de la Basse-Casamance par Sidy Badji, soit trois ans après la revendication publique de l'indépendance. Les arrestations et la répression ont joué un rôle essentiel dans la création et l'alimentation du maquis. Et en effet, les hommes qui décident de prendre le maquis ne sont pas tous des militants de la première heure. Beaucoup ont été ébranlés, certains ont été directement touchés, par la gestion militaire et judiciaire de la crise : détentions et condamnations arbitraires, tortures, révélée et dénoncée (Amnesty International, 1990, p. 93).

Au cours des années 1980, le maquis s'organise donc progressivement (V. Foucher, 2003), bénéficiant de la formation d'anciens militaires acquis à la cause indépendantiste. Les liens avec la Gambie et la Guinée-Bissau voisines¹⁵, liens transfrontaliers qui ont été renforcés, pour la Guinée-Bissau, au moment de la guerre de libération menée par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) contre le Portugal jusqu'au milieu des années 1970, permet modestement son alimentation en armes et/ou assurent aux combattants une base arrière. Les populations civiles sont aussi mises à contribution : le MFDC prélève des cotisations et organise des séances de propagande dans les villages, déroulant son argumentaire indépendantiste. L'intensification de la répression militaire à partir des années 1990, le caractère audible de la représentation d'une Casamance indépendante dotent le MFDC d'un capital de sympathie et lèvent des combattants. A partir de 1990, les affrontements larvés avec les forces de l'ordre se transforment en lutte ouverte, avec une série d'attentats initiés par Atika au cours de l'année 1990, suivie d'une forte répression militaire. Jusqu'à une période récente, des phases de violences et d'accalmie alternent. Dès les années 1990, plusieurs cessez-le-feu sont signés, grâce à la médiation de la Gambie et de la Guinée-Bissau, mais sont à chaque fois violés, chacun des protagonistes se renvoyant la responsabilité. Une frange du maquis, le Front Nord, dirigée par Sidy Badji, suspend la lutte armée à la fin de l'année 1991 tandis que le Front Sud, dirigé par Léopold Sagna et Salif Sadio se radicalise. L'ensemble de la région de Ziguinchor est affectée par les affrontements entre l'armée et les maquisards. La pose de mines antipersonnel à partir de 1997, les exactions commises par le MFDC (braquages, rackets, éliminations physiques de « traîtres ») multiplient les victimes civiles directes et indirectes du conflit et décrédibilisent le mouvement armé auprès des populations.

¹³ Lors d'une manifestation à Ziguinchor, le 18 décembre 1983, les forces de sécurité sénégalaises tirent sur la foule, tuant 25 personnes, et arrêtent plus de 260 membres du MFDC. C'est à la suite de cet événement que le maquis s'est organisé. Les combattants ont été formés par d'anciens soldats de l'armée sénégalaise et de l'armée coloniale.

¹⁴ La branche armée du MFDC, ou « Atika » (flèche en diola), est créée en 1983 par Sidy Badji. Ancien caporal de l'armée coloniale et sénégalaise, il était souvent en désaccord avec l'abbé Diamacoune qui a préféré prendre ses distances lorsque le leader militaire cessa les combats en 1991.

¹⁵ En 1998, une guerre civile éclate en Guinée-Bissau. Le MFDC apporte son soutien au général Ansumane Mané, le chef d'état-major, contre le président bissau-guinéen Joao Bernardo Viera (les deux hommes s'accusaient mutuellement de fournir des armes au MFDC). En 1999 les hommes de Mané sortent vainqueurs mais une nouvelle rivalité pour le pouvoir voit le jour entre Mané et le chef d'État nouvellement élu, Kumba Yala. Alors que Mané arme massivement la faction de Sadio qui lui apporte son soutien, le nouveau président Yala se range du côté de Dakar et collabore avec la faction de Sagna pour évincer la menace Mané-Sadio en lançant de grandes offensives en 2000 et 2001. Après la mort de Mané, tué par les hommes de Yala en novembre 2000, la faction de Sadio a été très affaiblie.

3. La mise en place des mesures administratives par l'Etat du Sénégal entre 1982 et 1989

La revendication indépendantiste est apparue à un moment de transition politique: Senghor vient de démissionner et a placé son dauphin, Abdou Diouf, à la tête de la République. Mais la revendication n'a pas pu totalement surprendre le pouvoir en place (M. Evans, 2004, p. 20). En juillet 1980, Abdou Diouf, alors premier ministre, avait tenu une réunion avec les cadres et élus casamançais, durant laquelle des « velléités de sécession » avaient déjà été évoquées (Parti socialiste, 1980). Pour l'Etat sénégalais, il n'est pas question de négocier une indépendance ou un statut spécial pour la Casamance. D'abord dans une réponse répressive, judiciaire et militaire: les arrestations massives, les jugements, les condamnations, le déploiement de l'armée en Casamance avec des opérations de ratissage, visent à éradiquer le problème casamançais. Ensuite dans une série de mesures géopolitiques (A. Hughes, 1994, p. 42) et administratives. Mise en place entre 1982 et 1989, la confédération sénégalienne devait garantir une meilleure continuité territoriale, en attachant la région sud au Sénégal, et permettre un contrôle plus efficace des rebelles. En 1984, la division de la région de Casamance en deux régions : Ziguinchor et Kolda. Ce découpage permet surtout de resserrer le contrôle étatique et militaire sur la zone la plus instable. Et en 1996, la mise en place de la régionalisation, élaborée pour l'ensemble du Sénégal, cherche à montrer la capacité de réforme de l'Etat central et sa prise en compte des intérêts locaux, en donnant un pouvoir plus étendu aux régions et aux collectivités locales. A court terme, cette réponse intègre également la réinsertion économique des maquisards.

Entre 1993 et 2000, l'Etat sous Abdou Diouf va discrètement alimenter les cantonnements du Front Nord et financer le développement d'activités économiques en échange du maintien de leur abandon de la lutte armée. Ces réponses coexistent aussi avec une série de mesures visant à coopter quelques cadres Casamançais dans le gouvernement et aux postes politiques régionaux; il introduit une réforme du programme d'enseignement d'histoire qui, dans sa nouvelle version, fait une meilleure place à l'histoire de la Casamance et il « sénégalise » les principales figures du panthéon nationaliste casamançais. Finalement, ces mesures prennent de biais la revendication indépendantiste et ses porteurs et révèle une volonté de ne pas reconnaître officiellement l'expression indépendantiste. Abdou Diouf s'applique à ne pas négocier directement avec les leaders, tout en leur reconnaissant implicitement une existence, notamment en faisant signer plusieurs cessez-le-feu et en maintenant l'abbé Diamacoune Senghor, sorti de prison au début des années 1990, en résidence surveillée à la maison des œuvres catholiques de Ziguinchor (O. Faye, 1999, p. 195). Au cours des années 1990, un dialogue s'établit avec l'aile politique. Seize ans après la manifestation indépendantiste, en janvier 1999, le président sénégalais rencontre à Ziguinchor le chef du mouvement. La rencontre ne révèle pas un changement d'attitude dans le mode de gestion de la crise, néanmoins cette première poignée de mains, abondamment photographiée, traduit d'une certaine manière la reconnaissance officielle et de la crise casamançaise et du MFDC (A. Hughes, 1994, p.39).

4. Le processus de paix et l'octroi des financements avec Abdoulaye Wade

Abdoulaye Wade, qui accède à la présidence en 2000, mettant fin à quarante années de dominance du parti socialiste, semble à première vue vouloir inaugurer une toute autre politique (V. Foucher, 2004, p. 110). A son arrivée au pouvoir, Wade semble bénéficier de conditions favorables pour avancer sur le chemin d'une résolution. Il peut capitaliser le travail d'infiltration et de cooptation du MFDC déjà effectué par l'ancien pouvoir et de l'affaiblissement du mouvement, de plus en plus divisé entre « radicaux » et « repentis » et dont certaines factions dépendent financièrement de l'Etat (Front Nord et aile politique autour de l'abbé en résidence surveillée).

Le contexte sous-régional est aussi favorable, avec la défaite du principal soutien de Salif Sadio et du Front sud, le général Ansoumane Mané en Guinée-Bissau, et avec un rapprochement entre le Sénégal et Yaya Jammeh, le président gambien. L'amélioration des relations avec ces deux pays frontaliers semble pouvoir geler les bases-arrières du MFDC. Enfin, les populations civiles expriment leur lassitude de la guerre et sortent de leur position attentiste. Les associations locales, encouragées par les agences internationales, développent des activités de promotion de la paix. Néanmoins, l'analyse de Wade ne rompt pas avec celle de son prédécesseur. Au lendemain du vote de la nouvelle constitution sénégalaise en janvier 2001, il considère ainsi que la question politique posée par la revendication est close. La Région de Ziguinchor, comme l'ensemble du Sénégal, a voté oui à une constitution ne prévoyant pas de statut spécifique pour la Casamance. Officiellement, la réponse est donc principalement développementaliste. Pour ce faire, Wade profite des promesses de financements de la communauté internationale pour des programmes de reconstruction en Casamance. L'octroi des financements étant conditionné à l'avancée du processus de paix, Wade a tout intérêt à accélérer le dialogue, quitte à ne dialoguer qu'avec la faction du MFDC modérée, économiquement dépendante de l'Etat et intéressée, elle aussi, par les dividendes de la paix. Sur ce compromis économique-politique, un accord de paix est signé en décembre 2004 entre le président Wade et l'abbé Diamacoune, permettant théoriquement le lancement du programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance (PRAESC) établi l'année précédente sur la base financière des promesses des bailleurs de fonds et dont la gestion est dévolue à une nouvelle agence gouvernementale, l'Agence nationale pour la reconstruction de la Casamance (PRAESC, 2003, p. 263).

Durant cette période les activités économiques et sociales, elles ont pris plusieurs directions. On peut noter la promotion du dialogue interculturel et interethnique au Sénégal, la promotion du « cousinage à plaisanterie », un mode de régulation sociale fondée sur les relations de parenté, imaginaires, entre communautés (Awenengo, 2006, p. 89). Il y a aussi la promotion de la paix dans les villages, avec l'établissement d'espaces de paroles entre villageois et maquisards et entre villageois rivaux (N. Robin et B. Ndione, 2006, p.11) ; et le recours à des institutions traditionnelles de résolution des conflits, notamment par l'implication des femmes casamançaises dont certaines ont fondé à cet effet l'association *Kambonkaetor* c'est-à-dire se pardonner en langue diola (A. Dalberto, 2007). Ces solutions locales, apolitiques, « civiles » se sont multipliées sous la pression des qui ont effectué un important travail de sensibilisation: la réintroduction des acteurs civils et le recours à leurs mécanismes traditionnels et endogènes pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Trois raisons ont présidé à ce nouveau discours : les conflits sont souvent des « guerres civiles » dans lesquelles l'Etat est partie prenante et devient dès lors un médiateur suspect ; l'enlisement des conflits génère un vide de médiation tandis que les populations directement touchées doivent développer de façon autonome des stratégies de survie ; les procédés de la diplomatie classique ont montré leur impuissance à résoudre les crises.

Néanmoins, l'implication des acteurs civils en Casamance n'est pas que le résultat d'une résolution exogène. Cette approche civile et culturelle autour de la paix bénéficie à l'Etat sénégalais qui peut faire valoir l'existence d'une dynamique de paix en Casamance. En outre, l'action des ONG et OI permet de pallier ses carences en matière d'infrastructures sanitaires et sociales de base, largement démantelées par le conflit, et surtout de reconstruire le lien, même médiatisé par les ONG, entre les populations et l'Etat. Les maquis du MFDC en Guinée- Bissau et en Gambie ont pu prélever une partie de l'aide internationale dévolue aux camps de réfugiés dont ils font partis. Si en 1997, à la demande du président Diouf, la France était directement intervenue comme facilitatrice par l'intermédiaire de l'ambassadeur André Lewin, depuis, elle reste relativement en retrait sur les questions politiques. En outre, Wade a signifié qu'il ne permettrait aucune ingérence

dans le conflit. Cependant, depuis le retour dans la région, avec l'USAID, en 1999, les Etats-Unis exercent un lobbying discret mais croissant sur l'Etat et le MFDC. Par le biais, direct avec l'USAID ou indirect, au travers d'ONG américaines (Africare, Catholic Relief Service, World Vision), les Etats-Unis développent une diplomatie locale leur permettant de se positionner dans la région et la sous-région (Séverine A. Dalberto, 2008, p. 116).

En somme, ces dynamiques locales sont aussi une porte de sortie temporaire pour la partie du MFDC désireuse de réintégrer la vie civile en cherchant à capitaliser, non plus sur la guerre et la perspective de l'indépendance, mais sur la gestion de paix. Travaillant à régler ses conséquences, ces initiatives civiles et culturelles couvrent donc d'un voile les origines et l'objet du conflit.

Conclusion

En définitive, cet article a tenté d'analyser les origines et l'évolution de la crise casamançaise. Ainsi, la principale conclusion qui ressort de cette étude, c'est une imbrication très forte entre le politique, le social, l'aspect culturel et le déterminisme géographique dans le conflit. L'histoire coloniale assez floue de la Casamance, l'enclave géographique et la différence socioculturelle ont amené les indépendantistes casamançais à manifester l'identité de leur région. Ces élites se sont engagées dans des constructions identitaires casamançaises, par le biais d'un activisme culturel et social croissant. Mais face à ce problème, l'Etat du Sénégal a adopté des un ensemble de mesures : réponses répressives, judiciaires militaires et découpage administratifs de la Casamance naturelle. En 2000, avec l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir au Sénégal et le contexte sous-régional favorable à la paix, un ensemble de programmes de reconstruction de la Casamance est entrepris : l'octroi des financements, l'implication des populations civiles et des associations locales, la promotion du dialogue interculturel et interethnique, l'établissement d'espaces de paroles entre villageois et maquisards, le recours à des institutions «traditionnelles» de résolution des conflits, et l'implication des femmes casamançaises.

Sources et références bibliographiques

I. Sources

1. Archives Nationales du Sénégal

A.N.S.13 G 13 (17), Rapport à Monsieur le Gouverneur Général, Dakar le 2 mars 1944.

A.N.S. 11D1/0329, Affaires politiques et administratives : relations frontières avec la Guinée portugaise et la Gambie (1929-1960).

A.N.S.11D1/370, Affaires militaires : engagement de volontaires dans la marine (1939-1953).

A.N.S, Rapport supplémentaire confidentiel joint au rapport de l'administrateur de la Casamance, n°122 du 23 mai 1917, Dossier E F14, cité par René Pélissier dans la *Naissance de la Guinée*.

2. Sources orales

Entretien réalisé par Aliou Sène auprès de Sidy Khayru Diédhiou, menuisier à la retraite âgé de 84 ans, Diabir, Ziguinchor, Sénégal, décembre 2012.

Entretien réalisé par Aliou Sène auprès de Ansoumana Manga, anciens supporters de Casa âgé de 68 ans, Bigniona, Sénégal, décembre 2012.

Entretien réalisé par Aliou Sène auprès de Mahmoudou Diédhiou, âgé de 71 ans, agriculteur, entretien réalisé en français à Bafata en Guinée Bissau, décembre 2012.

Entretien réalisé par Aliou Sène auprès de Abdou Diédhiou, réfugié âgé 57 ans, Soma, Gambie, décembre 2012.

Entretien réalisé par Séverine Awenengo Dalberto auprès d'Entretiens avec Mamadou Nkrumah Sané et Augustin Diamacoune Senghor, Paris et Ziguinchor, entre 1999 et 2006.

Entretien réalisé par Séverine Awenengo Dalberto auprès de Catherine Bassène (alias), le 15 avril 2003.

Entretien réalisé par Séverine Awenengo Dalberto auprès d'Ibrahima Badji (alias), Ziguinchor, le 26 décembre 2003.

II. Références bibliographiques

AMNESTY INTERNATIONAL, 1998, *Sénégal. La terreur en Casamance*, Paris, éd. Al.

AMNESTY INTERNATIONAL, 2001, *Document-Sénégal ; mettre fin à l'impunité : une occasion unique à ne pas manquer*, Amnesty International.

BARRY Boubacar, 1998, *La Sénégalie du XVe au XIX siècle. Traite négrière, Islam et conquête coloniale*, Paris, L'Harmattan.

De Jonge, K., 1977, «*Migration en Casamance – exemple de Birkama* », Leiden, Africa-Stdiecentrum.

FOUCHER Vincent, 2003, *Pas d'alternance en Casamance : le nouveau pouvoir sénégalais face à la revendication séparatiste casamançaise*, Paris, Karthala.

GESCHIERE Peter et KLEI Jos Van der, 1987, « La relation Etat-paysans et ses ambivalences: modes populaires d'action politique chez les Maka (Cameroun) et les Diola (Casamance) », in Terray, E., *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

MARZOUK-SCHMITZ y. 1981, *Stratégies et aménagements paysans en Basse Casamance*, USAID, SOMIV AC, Dakar.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES du Sénégal, Direction de la coopération économique et financière, 2003, *Programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance (PRAESC)*.

N'GAÏDE Abderrahmane, 2009, *Identité ethnique et territorialisation en Casamance*, Dakar CODESRIA.

N'GAÏDE Abderrahmane, 2012, *L'esclave, le colon et le marabout. Le royaume peul du Fouladou de 1867 à 1936*, Paris, L'Harmattan.

PELISSIER Paul., 1966, *Les paysans du Sénégal: les civilisations du Cayor à la Casamance*, Ed. Saint Yrieux, Imprimerie Fabrègue.

ROBIN Nelly, NDIONE Babacar, 2006, « L'accès au foncier en Casamance. L'enjeu d'une paix durable? », Handicap International, Dakar, avril.

ROCHE Christian., 1985, *Histoire de la Casamance. Conquête et Résistance: 1850-1920*, Editions Karthala, Paris.

SECK Assane, 2005, *Sénégal, émergence d'une démocratie moderne 1945-2005*, Paris, Karthala, 368p.

SENGHOR Augustin Diamacoune, 1980, *Le message de la reine Ainsitowe*, texte de la conférence du 23 août à Dakar, Ziguinchor (polycopié).

Thèses et articles

AMNESTY INTERNATIONAL, 1985 «La Casamance meurtrie. Les détenus accusent », *Flash Fagaru* (supplément à *Fagaru*), Dakar, n°17, p. 2-10.

AMNESTY INTERNATIONAL, 1990, «Torture in Senegal: the Casamance case», , <https://www.amnesty.org/en/documents/afr49/002/1990/fr/> (23.05.1990).

DALBERTO Séverine Awenengo, 2007, «Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20^e siècle (Sénégal)», in O. Goerg (dir.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, *Cahier du groupe Afrique*, L'Harmattan, p. 193-218.

DALBERTO Séverine Awenengo, 2008, « A qui appartient la paix ? Résolution du conflit, compétitions et recompositions identitaires en Casamance (Sénégal) », *Journal des Anthropologues*, n°104, p. 79-108.

DALBERTO Séverine Awenengo, 2008, « Le conflit casamançais. Matrices, émergence et évolutions », *Revista de Política Internacionala*, n°XI-XII, 2008, p. 116-145.

DALBERTO Séverine Awenengo, *Les Joola, la Casamance et l'Etat (1890- 2004)*, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction du Pr. Pierre Boilley, Université Paris 7- Denis Diderot,

DIEDHIOU Paul and TAVARES Eugène, 2022, « Le Conflit de Casamance : Comprendre les motivations individuelles d'enrôlement des nationalistes du MFDC », *Cadernos de Estudos Africanos* [Online], 42 | 2022, Online since 25 May 2022, connection on 10 June 2022. URL: <http://journals.openedition.org/cea/6650> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/cea.6650>, p. 101-119.

DUJARRIC Paul., 1994, L'habitat diola, famille ferme et grenier. In Comprendre la Casamance: chronique d'une intégration contrastée, *Barbier-Wiesser (Sous la direction de)*, Editions Karthala Collection Hommes et Sociétés, Paris, p. 153-178.

EVANS Martin, 2004, «Senegal: Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC)», *Africa programme briefing paper; 04/02*, London, Chatham House, Royal Institute of International Affairs., <http://www.riia.org/viewdocument.php?documentid=5367>.

FAYE Ousseynou, 1994, «L'instrumentalisation de l'histoire et de l'ethnicité dans le discours séparatiste en basse-Casamance», *Africa Spectrum*, Vol. 29, n°1, p. 65-77.

FOUCHER Vincent, 2003, « Les évolués, les migrations, l'école. Pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais » in M.-C. Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p. 386-388.

HUGHES Arnold, 2004, « L'effondrement de la Confédération de la Sénégalie », in Momar-Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps, p. 33-59.

KANDE Mamoudou Alioune, 2016, *Le conflit casamançais, origines historiques et prolongements*, l'Université Toulouse 1 Capitole.

LE COMITE ALLEZ-CASA in *Jaay doole bi*, n°22, 15-31 juillet 1981, p. 7.

MARUT Jean-Claude, *La question de Casamance. Une analyse géopolitique*, Université.

MASHALL Roland, 2000, « Atomisation des fins et radicalisme des moyens. De quelques conflits africains », *Critique internationale*, n°6, p. 159-175.

N'GAÏDE Abderrahmane, « Domination politique et influences socioculturelles des Mandingues sur les Peuls du Fuladu (Kolda-Sénégal) », in M. de Bruijn et H. Van Dijk (eds), *Peuls et Mandingues. Dialogue des constructions identitaires*, Paris, Karthala, p. 147-165.

OUSSEYNOU Faye, 1999, «La crise casamançaise et les relations du Sénégal avec la Gambie et la Guinée-Bissau (1980-1992)», in Momar Coumba Diop, *Le Sénégal et ses voisins, op. cit.*, p. 189-212, Paris X.

ROBIN Nelly, 2006, « Le déracinement des populations en Casamance », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol.22-n°1, p. 153-181.

SADATCHY Priscilla, 2011, *Mouvement des forces démocratiques de Casamance – Fiche documentaire*, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles.

SONKO Bruno, 2004, «Le conflit casamançais : une guerre civile oubliée», *CODESRIA*, bulletin n° 3 et 4, p. 35.

THOMAS Louis-Vincent, 1978, *Les Diola. Essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*, t.2, Swets and Zeitlinger B.V., Amsterdam, (1959), p. 584-771.